



Assemblée générale

Distr. générale
22 juillet 2021
Français
Original : français

Soixante-seizième session

Point 27 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Développement social : développement social,
y compris les questions relatives à la situation sociale
dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées,
aux personnes handicapées et à la famille**

Politiques et programmes mobilisant les jeunes

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution [74/121](#) de l'Assemblée générale. Élaboré à partir d'informations reçues d'États Membres, d'entités des Nations Unies et d'organisations de jeunes, il donne un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution, en particulier concernant la santé mentale, les changements climatiques, la perte de biodiversité et l'accès universel à la technologie, dans une perspective de rétablissement de la confiance dans le multilatéralisme et de promotion du programme commun, et s'achève sur des recommandations clés destinées à l'Assemblée générale pour examen.

* [A/76/150](#).



1. Introduction

1. Dans sa résolution 74/121 sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-seizième session, un rapport sur l'application de ladite résolution, qui devrait être établi en concertation avec les États Membres, les institutions spécialisées, fonds et programmes concernés et les commissions régionales, compte tenu des activités menées par le système des Nations Unies. En réponse à cette demande, le Secrétariat a consulté les organismes compétents et reçu des réponses de 18 États Membres¹ et de 22 entités des Nations Unies² membres du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes³.

2. On trouvera, à la section II du présent rapport, des informations sur la situation mondiale actuelle et la place qu'y occupe la jeunesse, s'agissant notamment du système des Nations Unies et des questions traitées ici même.

3. La section III, quant à elle, contient des informations sur trois thèmes en rapport avec les jeunes dans le contexte du rétablissement de la confiance dans le multilatéralisme, qui ont trait à des points essentiels du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des efforts déployés pour donner suite à la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, à savoir : la santé mentale, les changements climatiques et la perte de biodiversité et l'accès universel à la technologie. Ces questions font par ailleurs l'objet d'une attention spéciale dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Pour chacune d'entre elles, on trouvera dans le présent rapport un aperçu de la situation actuelle à l'échelle mondiale, ainsi qu'un résumé des efforts déployés par les États Membres et les entités des Nations Unies pour y répondre.

4. On trouvera à la section IV un aperçu d'autres actions menées par des entités des Nations Unies aux niveaux national, régional et international pour traiter des différents aspects de la résolution. La section V, enfin, contient des recommandations.

¹ Azerbaïdjan, Brésil, Équateur, Finlande, Géorgie, Guatemala, Honduras, Hongrie, Italie, Lituanie, Malte, Mexique, Namibie, Pérou, Roumanie, Singapour, Slovénie, Thaïlande.

² Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Département des affaires économiques et sociales, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation internationale pour les migrations, Union internationale des télécommunications, Bureau régional pour le Pacifique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, Bureau d'appui à la consolidation de la paix, Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds des Nations Unies pour la population, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Bureau de lutte contre le terrorisme, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Bureau des affaires spatiales, Organisation mondiale du tourisme.

³ Réseau mondial des jeunes pour la biodiversité ; Global Youth Health Caucus ; Global Youth Initiative on Human Rights ; grand groupe des enfants et des jeunes ; Fondation pour les Nations Unies « Next Generation Fellows » ; Platform for Youth Mechanisms to Multilateral Organisations ; Sendai Stakeholders Children and Youth Group ; Groupe de la jeunesse du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes ; Youth Coalition on Internet Governance ; Children and Youth Constituency to the United Nations Framework Convention for Climate Change ; Youth Science-Policy Interface Platform.

II. Contexte et circonstances

A. Pandémie de maladie à coronavirus⁴

5. Le monde se trouve face à une crise mondiale encore jamais vue dans les 75 ans d'histoire de l'Organisation des Nations Unies. Outre ses effets au niveau humain, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis en évidence les retombées globales que pouvaient avoir les risques systémiques sur la société. Elle a entraîné une régression des efforts déployés pour réaliser le programme de développement durable, phénomène dont les communautés déjà vulnérables et marginalisées sont les premières victimes. Afin d'être inclusif et durable, le développement doit s'accompagner d'une prise en compte des risques. La situation sans précédent que nous vivons nécessite encore d'y apporter une réponse collective et concertée reposant sur la solidarité.

B. Les jeunes et la pandémie⁵

6. Avant la pandémie, les jeunes (personnes âgées de 15 à 24 ans) couraient trois fois plus de risques d'être au chômage que les adultes, tandis que, dans le monde, 126 millions de jeunes travailleurs vivaient dans une pauvreté extrême ou modérée. Ces derniers sont plus susceptibles d'avoir un emploi précaire que les représentants d'autres groupes d'âge et l'on estime que 77 % d'entre eux au total occupent un emploi informel, un chiffre devant encore être revu à la hausse dans le cas des jeunes femmes vivant dans un pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur.

7. La montée du chômage due à la pandémie de COVID-19 pourrait dépasser celle provoquée par la crise financière mondiale de 2009. En l'absence de mesures ciblées, il est probable que les jeunes soient touchés de manière disproportionnée par une récession mondiale et que le taux de chômage constaté dans leurs rangs dépasse celui des adultes, la reprise de l'emploi risquant par ailleurs de s'éterniser davantage que pour les autres groupes de population. Compte tenu de la menace pesant sur les moyens de subsistance des ménages, il est essentiel que les mesures adoptées pour atténuer les effets de la crise soient complètes et suffisantes pour combler le manque à gagner.

8. La pandémie a également des retombées sans précédent sur les systèmes éducatifs. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 191 pays ont fait fermer des écoles, ce qui a privé plus de 91 %

⁴ Les informations présentées ci-après proviennent des sources suivantes : Nations Unies, « Responsabilité partagée et solidarité mondiale : gérer les retombées socioéconomiques de la COVID-19 », mars 2020, disponible à l'adresse www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_report_socio-economic_impact_of_covid19.pdf ; Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Risk Informed financing », note de synthèse n° 98 (avril 2021), disponible (en anglais seulement) à l'adresse www.un.org/development/desa/dpad/publication/un-desa-policy-brief-98-risk-informed-finance/ ; OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 : Protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable* (Genève, 2017).

⁵ Les informations présentées ci-après proviennent des sources suivantes : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Protecting and mobilizing youth in COVID-19 responses », note de synthèse n° 67 (mai 2020), disponible (en anglais seulement) à l'adresse www.un.org/development/desa/youth/wp-content/uploads/sites/21/2020/05/PB_67.pdf ; OIT, *Femmes et hommes dans l'économie informelle : un panorama statistique*, 3e éd. (Genève, 2018) ; OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2020 : la technologie et l'avenir des emplois* (Genève, 2020) ; UNESCO, « Éducation : de la fermeture des établissements scolaires à la reprise », disponible à l'adresse <https://fr.unesco.org/covid19/educationresponse> ; Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, art. 12.

des élèves inscrits, soit 1,5 milliard de jeunes, de s'y rendre et bouleversé leur vie pendant des périodes d'une durée incertaine, ceux-ci devenant dès lors dépendant de méthodes alternatives d'enseignement aux niveaux d'efficacité inégaux.

9. Ces perturbations compromettent l'apprentissage, l'accès à la nutrition et, par conséquent, les taux d'obtention de diplômes, et ont un effet particulièrement néfaste sur les élèves les plus pauvres, notamment ceux qui n'ont pas d'accès stable à Internet et dépendent de leur école pour recevoir une alimentation et des soins de santé de qualité. La situation est particulièrement grave pour les filles et les jeunes femmes, qui sont bien plus nombreuses que les garçons à être tenues à l'écart du système éducatif.

10. Pour remédier à cette situation et combler l'important fossé numérique observé, il est nécessaire d'assurer la continuité de l'apprentissage en promouvant des modèles d'enseignement adaptés à des niveaux variés d'accès à la technologie, voire à l'absence complète de celui-ci. Les élèves qui présentent des besoins particuliers, tels que ceux souffrant d'un handicap, nécessitent une attention et un soutien supplémentaires, en raison des difficultés spécifiques auxquelles l'apprentissage à distance les expose, eux et leurs familles.

11. La pandémie a des répercussions disproportionnées sur les jeunes vulnérables et marginalisés, dont l'accès aux soins de santé et à des moyens de subsistance suffisants pourrait pâtir encore davantage de la récession menaçante.

C. Programme commun et multilatéralisme⁶

12. Dans notre monde de plus en plus complexe et en évolution constante se posent des défis systémiques, interconnectés et en cascade, qui exacerbent les vulnérabilités collectives tout en créant des possibilités d'action conjointe. La méfiance croissante à l'égard de l'environnement mondial actuel met en péril les progrès réalisés durant le XXI^e siècle et fait s'envoler l'espoir d'un avenir commun.

13. La Déclaration prononcée à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies témoigne de la relance des efforts visant à avancer dans la direction souhaitée et à concrétiser les aspirations de l'Organisation. Y sont reconnus les succès et les échecs rencontrés et le fait que, dans un monde interconnecté, les défis ne peuvent être relevés qu'au moyen d'un multilatéralisme revigoré.

14. Les débats sur le sujet sont de plus en plus fréquents. Ainsi, outre le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre programme commun », le Conseil de sécurité a tenu une réunion de haut niveau sur le multilatéralisme, axée sur l'avenir de l'ONU et de l'ordre international. L'un des thèmes clés du forum politique de haut niveau

⁶ Les informations présentées ci-après proviennent des sources suivantes : discours prononcé devant l'Assemblée générale par António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, concernant ses priorités pour 2020, disponible à l'adresse www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2020-01-22/secretary-generals-remarks-the-general-assembly-his-priorities-for-2020-bilingual-delivered-scroll-down-for-all-english-version ; Nations Unies, « Security Council upholds role of multilateralism in a complex world », 7 mai 2021, disponible (en anglais seulement) à l'adresse <https://news.un.org/en/story/2021/05/1091532> ; « note de cadrage » du forum politique de haut niveau pour le développement durable, 4 juin 2021 ; allocution prononcée le 21 septembre 2020 par António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à la cérémonie de l'Assemblée générale marquant le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, sur la nécessité, pour améliorer la gouvernance mondiale, d'un multilatéralisme en réseau inclusif, disponible à l'adresse www.un.org/press/fr/2020/sgsm20264.doc.htm.

pour le développement durable de 2021 était celui du renforcement et de la concrétisation de la solidarité internationale et de la coopération multilatérale.

D. Jeunesse et multilatéralisme⁷

15. La mondialisation et la participation, domaines d'activité prioritaires du Programme d'action mondial pour la jeunesse, sont intrinsèquement liées au discours actuellement tenu sur la jeunesse et le multilatéralisme.

16. Dans le Programme d'action mondial, la pleine et effective participation des jeunes à la vie de la société et à la prise de décisions est reconnue comme un domaine d'activité prioritaire et les gouvernements sont invités à déterminer dans quelle mesure les jeunes tirent profit de la mondialisation et à exécuter des programmes susceptibles de leur permettre de mieux tirer parti des avantages qu'elle procure. Dans la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, l'Assemblée générale appelle à écouter les jeunes et à travailler à leurs côtés afin de leur permettre de contribuer de manière significative.

17. Plus de la moitié des personnes ayant répondu aux enquêtes menées dans le cadre de la conversation mondiale organisée pour marquer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation avaient moins de 30 ans. Les faits sont clairs. Il est nécessaire de renforcer le multilatéralisme, mais celui-ci doit évoluer rapidement pour rester adapté à l'objectif visé.

18. Plus de 87 % des personnes interrogées estimaient que la coopération mondiale était essentielle pour relever les défis actuels et que la pandémie avait donné un caractère encore plus urgent à la coopération internationale.

19. Quelque 60 % des personnes interrogées estimaient que l'Organisation des Nations Unies avait rendu le monde meilleur, tandis que 74 % d'entre elles considéraient qu'elle était appelée à jouer un rôle essentiel s'agissant des défis mondiaux à relever. Les participants l'ont cependant encouragée à changer et à innover, à mieux prendre en compte la diversité des acteurs du XXI^e siècle et à faire preuve d'une responsabilité, d'une transparence et d'une efficacité accrues.

20. Il convient en outre de noter que, si, de manière générale, l'attachement de la population mondiale à l'Organisation reste faible, les jeunes du monde entier lui font davantage confiance que leurs aînés.

21. Compte tenu du déclin de la confiance dans les institutions du multilatéralisme et dans la gouvernance mondiale, de l'aliénation croissante des jeunes et du rétrécissement de l'espace civique réservé à la jeunesse, il est plus que jamais nécessaire que l'Organisation tienne véritablement ses promesses. Pour être à la hauteur de ses engagements, celle-ci doit prévoir un espace institutionnel permettant de renforcer en permanence la réelle participation des jeunes.

22. Alors que l'on continue de débattre du rétablissement de la confiance, les jeunes vont de l'avant et mettent en place des systèmes de changement efficaces, avec ou sans l'Organisation. Ainsi, ils s'organisent et se mobilisent et les retombées de leurs actions se font déjà sentir, aux niveaux tant mondial que communautaire.

23. Il est donc nécessaire de procéder à une analyse délibérée des causes de la méfiance subsistant et de réfléchir à une façon pour le système multilatéral de

⁷ Les informations présentées ci-après proviennent des sources suivantes : www.un.org/development/desa/youth/world-programme-of-action-for-youth.html ; <https://un75.online/fr/results> ; et www.worldvaluessurvey.org/wvs.jsp.

renforcer sa coopération et sa collaboration avec les jeunes et d'œuvrer dans leur intérêt. Plus précisément, il faut créer un milieu qui leur soit favorable, autrement dit mieux travailler avec eux ; assurer la cohérence, et donc avancer sur les questions les concernant ; et leur accorder une priorité accrue, c'est-à-dire œuvrer à leur avantage. Il demeure indispensable de répondre à ces questions pour développer un système multilatéral efficace, responsable et inclusif.

24. Le seul moyen de parvenir à un multilatéralisme en réseau et inclusif – rassemblant, entre autres, le système des Nations Unies, des organisations régionales et des institutions internationales et financières, et s'appuyant sur les contributions indispensables de la société civile, des entreprises, des villes et des régions – est de veiller à ce que les jeunes prennent pleinement part aux activités menées.

III. Thèmes abordés

A. Santé mentale⁸

1. Aperçu général

25. La santé mentale est un état de bien-être mental dans lequel les personnes sont capables de surmonter les nombreux stress de la vie, de se réaliser, de fonctionner de manière productive et fructueuse, et de contribuer à la société.

26. Depuis peu, la santé mentale et le bien-être des jeunes font l'objet d'une attention particulière dans le système des Nations Unies. En plus d'être mise en avant par les organisations de jeunes et les délégués officiels de la jeunesse, cette question intéresse tout particulièrement les États Membres, comme en témoigne la résolution [74/121](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle est soulignée la nécessité de poursuivre l'action menée, tout en prenant en considération les déterminants sociaux de la santé. Elle est en outre abordée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, à l'objectif 3 (résolution [70/1](#)), ainsi que dans la Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle (résolution [74/2](#)).

27. On estime qu'un jeune sur cinq souffre d'un problème de santé mentale. Ce type d'affection est de plus en plus courant chez ce groupe de la population, en raison, notamment, des changements sociaux et de l'évolution de la technologie. Il est important de noter que, dans environ la moitié des cas, les troubles mentaux apparaissent avant l'âge de 14 ans et, dans les trois quarts des cas, avant le milieu de la vingtaine. C'est pourquoi il est nécessaire de privilégier une approche fondée sur le parcours de vie et d'intervenir dès les premières années, cette stratégie étant susceptible d'avoir un effet plus significatif dans le temps.

28. La santé mentale, tout comme la santé physique, est influencée par un large éventail de facteurs – allant de l'accès aux soins de santé à des questions d'ordre social, économique et environnemental – connus dans la littérature comme

⁸ Les informations présentées ci-après proviennent des sources suivantes : OMS, « Santé mentale : renforcer notre action », 30 mars 2018, disponible à l'adresse <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response> ; António Guterres, « Les services de santé mentale sont une partie essentielle de tout plan de réponse gouvernemental lié au COVID-19 », Organisation des Nations Unies, 13 mai 2020, disponible à l'adresse <https://www.un.org/fr/coronavirus/mental-health-services-are-essential-part-all-government-responses-covid-19> ; Nations Unies, « Note de synthèse : Nécessité de tenir compte de la santé mentale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 », disponible à l'adresse https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/policy_brief-covid_et_sante_mentale.pdf.

« déterminants sociaux ». Elle constitue donc un aspect indissociable de la santé dans son ensemble et un fondement essentiel du bien-être individuel et de l'inclusion sociale tout au long de la vie.

29. La santé mentale est l'un des domaines de la santé les plus négligés. Malgré l'impact des troubles mentaux sur les personnes, les familles et la société, il n'y a que peu d'investissement dans ce domaine, en particulier dans les services de proximité. Les pays ne consacrent en moyenne que 2 % de leur budget de santé à la santé mentale ; on ne connaît pas la moyenne des dépenses venant d'autres secteurs, mais il est probable qu'elle ne représente qu'une infime partie de ce pourcentage. On estime que l'aide internationale au développement destinée à la santé mentale représente moins de 1 % de l'ensemble de l'aide au développement destinée à la santé.

30. En outre, la prestation de services laisse encore à désirer dans de nombreux pays. Même là où des services de santé mentale sont proposés, ceux-ci ne sont pas toujours facilement accessibles et suffisamment axés sur les jeunes, en particulier les jeunes marginalisés et vulnérables.

31. Compte tenu des liens étroits existant entre la santé mentale et les déterminants sociaux de la santé, et de la nécessité de lutter contre la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes souffrant de troubles mentaux, il importe, aux fins d'améliorer la santé mentale et le bien-être de la population, de coordonner les actions menées, non seulement par les organismes gouvernementaux responsables de la prestation de services de santé, mais également par les entités à vocation sociale.

32. La pandémie de COVID-19 a eu des effets systémiques, profonds et disproportionnés sur la santé mentale des jeunes. Le stress familial, l'isolement social, les abus croissants, la perturbation de l'éducation et l'inquiétude face à l'avenir sont autant de facteurs qui nuisent au développement émotionnel des enfants et des adolescents. Les personnes piégées dans des contextes humanitaires fragiles et en proie à la crise risquent de voir leurs besoins en matière de santé mentale complètement ignorés.

33. La santé mentale est essentielle aux efforts déployés par les pays pour lutter contre la pandémie et revenir à la normale et doit rester au cœur de leurs préoccupations, même lorsqu'ils sortiront de la crise et seront sur la voie d'un relèvement social et économique.

34. En accordant aux jeunes l'attention voulue dans les services de santé mentale, en particulier aux jeunes marginalisés et vulnérables, on leur permet de vivre une vie plus saine et plus productive, aujourd'hui comme à l'avenir. L'adoption de politiques favorisant l'inclusion et tenant pleinement compte des exigences inhérentes à la jeunesse est essentielle à la promotion du bien-être et de la santé mentale des jeunes.

2. Mesures prises par des États Membres

35. Les États membres ont adopté diverses approches en matière de planification, de mise en œuvre et de participation.

36. En Azerbaïdjan, une stratégie de développement de la jeunesse est en place et porte, entre autres, sur la santé mentale. L'État s'attelle par ailleurs à mettre en œuvre divers programmes axés sur des groupes sociaux de jeunes variés, qui visent notamment à accroître l'accès des jeunes, y compris ceux qui sont exposés à des risques particuliers et les jeunes ménages, à des services psychosociaux.

37. Au Brésil, des normes relatives à la jeunesse sont en vigueur et couvrent des domaines tels que ceux de la citoyenneté, de la participation à la vie sociale et

politique, de la représentation, de l'éducation, de l'emploi, des revenus, de la diversité et de l'égalité.

38. En Équateur, une stratégie nationale de prévention du suicide et de la toxicomanie chez les jeunes a été mise au point dans le cadre d'un partenariat intersectoriel. Un plan stratégique national de santé mentale a par ailleurs été adopté et est utilisé, dans une approche axée sur la santé des collectivités, pour fournir des services de conseils et des informations scientifiques sur les troubles du comportement et la consommation de substances psychoactives, ainsi que des services d'aide en cas d'urgence et de catastrophe.

39. La Finlande dispose d'un programme national sur les activités et la politique en faveur de la jeunesse, ainsi que d'une stratégie nationale de santé mentale pour la période 2020-2030, dans laquelle la question des jeunes est traitée de façon prioritaire. L'accent est notamment mis sur la prise de mesures rapides et le soutien dans les écoles, l'accès à des services d'aide pour le traitement de la toxicomanie, et la mise à disposition d'infrastructures numériques permettant de bénéficier de services en ligne.

40. La Géorgie a adopté une nouvelle politique nationale en faveur de la jeunesse pour la période 2020-2030, qui repose sur un modèle communautaire de dépistage précoce et vise à améliorer la santé mentale et le bien-être émotionnel des jeunes en sensibilisant le public à cette question, en fournissant un soutien social aux intéressés, en encourageant des compétences parentales positives et en mettant à disposition des services adaptés et exempts de stigmatisation.

41. Au Guatemala, un conseil national de la jeunesse coopère avec des jeunes pour recenser et résoudre les problèmes auxquels ils ont à faire face, notamment en ce qui concerne leur manque d'accès aux services de santé mentale. Le plan d'action stratégique suivi est axé sur les jeunes et l'éducation, ainsi que sur la santé mentale.

42. Le Honduras a adopté une politique nationale en faveur de la jeunesse pour la période 2021-2030, dans laquelle une attention spéciale est accordée à la santé mentale et, plus particulièrement, à la dissuasion des suicides et de la toxicomanie, à l'estime de soi des adolescents et des jeunes et à la prévention précoce.

43. La Hongrie promeut la santé physique et mentale des élèves aux niveaux primaire et secondaire de l'enseignement, dans le cadre d'une approche reposant sur la participation des écoles, des élèves, des parents, des prestataires de soins de santé et des travailleurs sociaux.

44. En Italie, le ministère responsable de la jeunesse a mis en place un groupe de travail sur la détresse des jeunes et la pandémie. Un projet sur la santé mentale des enfants touchés par la pandémie y est également en cours.

45. En Lituanie, le Ministère de la santé a fait de la fourniture d'un soutien psychologique aux jeunes une priorité et décidé d'envoyer des psychologues dans les centres et les espaces leur étant dédiés. Le département responsable de la jeunesse s'attelle par ailleurs à former les travailleurs concernés par cette question à renforcer le bien-être émotionnel des jeunes.

46. À Malte, une nouvelle politique en faveur de la jeunesse, qui sera d'application jusqu'en 2030 et vise à aller à la rencontre des jeunes, à travailler avec eux et à les aider à réaliser leur potentiel, à répondre à leurs préoccupations et à leur permettre de prendre activement part à la vie citoyenne, est actuellement mise en œuvre.

47. Au Mexique, l'Institut national pour la jeunesse contribue à améliorer la santé mentale et la qualité de vie des jeunes en collaborant avec eux. Il a ainsi mis en place

un réseau de soutien psychologique rapide pour traiter, entre autres, le stress, la dépression et la toxicomanie, et ce, même à distance.

48. En juin 2021, la Namibie a lancé une politique nationale en faveur de la jeunesse, dont l'un des quatre piliers est la question de la santé et du bien-être.

49. Le Pérou dispose d'une politique nationale en faveur de la jeunesse dans laquelle l'accent est notamment mis sur la santé mentale et, plus particulièrement, sur les retombées sociales de la pandémie de COVID-19. Le pays s'efforce de renforcer les capacités d'adaptation et la résilience des jeunes en leur donnant accès à des soins psychologiques personnalisés et en organisant à leur intention des manifestations virtuelles ouvertes.

50. La Roumanie a adopté une stratégie nationale en faveur de la jeunesse pour la période 2021-2027, dans laquelle est notamment abordée la question de l'accès à des installations médicales modernes.

51. Singapour a lancé un plan d'action pour la jeunesse en 2019. En 2020, un groupe de travail intersectoriel sur le bien-être mental pendant la pandémie a été créé pour examiner les retombées psychosociales de la crise sur divers groupes de population, y compris les jeunes, et pour faire le point sur les initiatives existant en matière de santé mentale et de bien-être et relever les lacunes à combler. Dans le cadre du Youth Action Challenge, des jeunes sont mis en relation avec des services de l'État et des experts afin de recenser les problèmes et de commencer à y apporter des solutions, notamment en matière de santé mentale.

52. En Slovénie, les jeunes sont mis à contribution sur des sujets tels que celui de la santé mentale, par l'intermédiaire du Conseil national de la jeunesse. Le pays a mis en place un groupe d'experts composé de représentants d'organisations de jeunes et d'autres parties prenantes afin d'étendre la portée des actions menées par ces organisations en matière de santé mentale, notamment au moyen d'activités de sensibilisation et de promotion de la participation.

53. En Thaïlande, le Gouvernement, en collaboration avec le Conseil de l'enfance et de la jeunesse, aide les jeunes des centres d'accueil de plusieurs provinces en leur fournissant des services ayant notamment trait à la santé mentale.

3. Mesures prises par des entités des Nations Unies

54. Les efforts déployés par les entités des Nations Unies comprennent des initiatives, de portée mondiale à locale, visant à améliorer les programmes existants en y incluant la question de la santé mentale.

55. La prochaine édition de la publication intitulée « World Youth Report », préparée par le Département des affaires économiques et sociales, sera axée sur le rôle des politiques sociales inclusives dans l'amélioration de la santé mentale et du bien-être des jeunes. Aux fins de son élaboration, le Département rassemblera de nouvelles données, des retours d'expérience et des récits de vie pour ébaucher un programme sur les déterminants de la santé mentale des jeunes, tels que l'éducation, le travail, les environnements numériques, la famille et la société.

56. Le Pacte pour les jeunes dans l'action humanitaire a lancé un guide technique, intitulé « COVID-19 : working with and for young people » (COVID-19 : avec et pour les jeunes), dans lequel la santé mentale et le soutien psychosocial sont considérés comme des éléments fondamentaux du maintien des services de santé pendant la pandémie.

57. Depuis 2019, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Fonds

international de développement agricole (FIDA) s'occupent conjointement d'une académie des jeunes autochtones, qui a vocation à répondre aux besoins et aux intérêts des jeunes professionnels, universitaires et représentants autochtones, y compris sur le plan de la santé mentale.

58. En 2020, le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont organisé une série de webinaires associée au mot-dièse #CopingwithCOVID (faire face à la COVID), qui ont donné l'occasion aux jeunes d'apprendre les uns des autres et des experts, sensibilisé la population à la question de la santé mentale et renforcé l'appel à un soutien et à des services de santé mentale centrés sur les jeunes. Plus de 40 jeunes de 20 pays y ont pris part.

59. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), en partenariat avec des organisations de jeunes, le secteur privé, le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles, a lancé une campagne visant à aider les jeunes à faire face à la COVID-19 en renforçant la communication relative aux risques et la mobilisation de la population, notamment en ce qui concerne la santé mentale et le soutien psychosocial. Il a en outre organisé des ateliers en interne sur ces deux dernières questions.

60. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a lancé une initiative visant à promouvoir la participation véritable des femmes et des jeunes aux processus locaux de consolidation de la paix, la priorité allant aux propositions qui comportent un volet sur le renforcement de la santé mentale et du bien-être psychosocial.

61. Le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés s'emploie à promouvoir la protection et la réintégration des enfants de moins de 18 ans. Il accorde une grande importance à la santé mentale et apporte son soutien aux États Membres, dans le cadre des initiatives du Groupe des Amis des enfants touchés par les conflits armés.

62. Le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse a participé à l'édition de 2020 du Forum de l'OMS sur la santé mentale, durant lequel les participants ont étudié l'évolution de la situation mondiale en la matière dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et souligné qu'il était urgent de répondre aux besoins des jeunes dans ce domaine.

63. Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes a publié un guide intitulé *Words into Action: Engaging Children and Youth in Disaster Risk Reduction and Resilience Building* (de la parole aux actes : associer les enfants et les jeunes aux efforts de réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la résilience), dans lequel figurent des suggestions de mesures à dimension humaine pouvant être prises dans des secteurs tels que celui de la santé mentale. Au niveau régional, la deuxième édition du forum de la jeunesse arabe sur la réduction des risques de catastrophes, qui se tiendra prochainement, sera axée sur la santé mentale.

64. L'UNICEF utilise des plateformes numériques pour aller à la rencontre des jeunes et leur permettre de partager leurs expériences et de combattre la stigmatisation. Son cadre opérationnel multisectoriel mondial sur la santé mentale pour 2022 comprend des stratégies visant encourager leur participation à chaque étape.

65. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a adopté des mesures innovantes pour soutenir les jeunes délinquants pendant la pandémie de COVID-19 et mis l'accent sur l'aspect psychosocial. Il a en outre collaboré à la

création du Youth Co:Lab, qui bénéficie aux jeunes entrepreneurs, notamment dans le domaine de la santé mentale.

66. Grâce au programme administré par le Bureau de lutte contre le terrorisme portant sur leur participation et leur autonomisation, les jeunes ont la possibilité d'influer sur les politiques relatives à l'extrémisme violent dans leur pays. Il est ressorti de ce programme qu'il fallait investir dans l'offre de services de santé mentale gratuits pour les jeunes dans les écoles et les centres de jeunesse.

67. Dans le cadre du programme « Écoutez d'abord » de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), un soutien accru a été apporté à l'élaboration de stratégies de prévention de la toxicomanie fondées sur la science ainsi que d'instruments d'amélioration de la santé mentale et de renforcement des relations familiales. Le forum de la jeunesse de l'Office a en outre permis aux jeunes de s'informer sur la santé mentale et la prévention de la consommation de substances psychoactives. De plus, un dispositif reposant sur une approche scientifique et le recours à des techniques de thérapie familiale a été mis au point à l'intention des adolescents souffrant d'une dépendance à ces substances.

68. Le HCR a publié un document intitulé « Strengthening mental health and psychosocial support in 2021 » (renforcer la santé mentale et le soutien psychosocial en 2021), qui contient des directives opérationnelles en matière de santé mentale et de soutien psychosocial pour la programmation des opérations auprès des réfugiés et dans lequel il propose des stratégies visant à améliorer l'intégration de ces questions dans les programmes réguliers, notamment ceux qui ont trait aux jeunes.

B. Accès universel à la technologie⁹

1. Aperçu général

69. Cela fait plusieurs décennies déjà que l'Assemblée générale a conscience des difficultés et des possibilités que présente l'évolution technologique.

70. En 2015, le Mécanisme de facilitation des technologies a vu le jour et été lancé dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (résolution 69/313) et du Programme 2030, destiné à appuyer la réalisation des objectifs de développement durable. Par la suite, d'autres résolutions, en particulier les résolutions 72/242 et 73/17, portant spécifiquement sur l'évolution rapide de la technique et son incidence sur la réalisation de ces objectifs, ont été adoptées. Le domaine du numérique est en outre considéré comme prioritaire dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse, qui prévoit l'adoption de mesures spécifiques, telles que l'organisation de

⁹ Les informations présentées ci-après proviennent des sources suivantes : Nations Unies, « Rapport du Secrétaire général ; plan d'action de coopération numérique », juin 2020, disponible (en anglais seulement) à l'adresse www.un.org/en/content/digital-cooperation-roadmap/assets/pdf/Roadmap_for_Digital_Cooperation_EN.pdf (voir également A/74/821) ; <https://sdgs.un.org/tfm> ; *World Social Report 2020* ; *Inequality in a Rapidly Changing World* (publication des Nations Unies, 2020, non disponible en français) ; *World Youth Report: Youth and the 2030 Agenda for Sustainable Development* (publication des Nations Unies, 2020, non disponible en français) ; *United Nations E-Government Survey 2020: Digital Government in the Decade of Action for Sustainable Development* (publication des Nations Unies, 2020, non disponible en français) ; UNICEF, *Orientation des programmes : Renforcer les systèmes de protection sociale réactifs aux chocs* (New York, 2019) ; UNICEF, « UNICEF Innovation Fund welcomes six drone startups to help solve global challenges », 6 décembre 2019, disponible (en anglais seulement) à l'adresse www.unicef.org/innovation/venturefund/dronescohort.

formations, pour promouvoir son utilisation et protéger les jeunes contre ses effets néfastes.

71. L'expansion de l'informatique et des communications et l'interdépendance mondiale des activités peuvent accélérer les progrès de l'humanité, réduire la fracture numérique et donner naissance à des sociétés du savoir, sans parler de l'innovation scientifique et technologique dans des domaines variés.

72. Cependant, ces nouveautés ont également des répercussions négatives, telles que le déplacement de la main-d'œuvre, les atteintes possibles à la vie privée et au respect des droits humains, et le risque que l'utilisation de la technologie pour progresser vers la réalisation de l'un des objectifs se fasse au détriment de celle des autres.

73. La fracture numérique exacerbe de nombreux problèmes. Le risque existe de voir les améliorations de la technologie numérique profiter à ceux qui y ont déjà accès tout en augmentant les inégalités dans les pays et entre eux et il est donc primordial de veiller à mettre en œuvre des politiques efficaces permettant d'atteindre l'objectif commun de ne laisser personne de côté. La pandémie de COVID-19 a aggravé ce clivage et les inégalités technologiques et, partant, entravé l'accès des jeunes à l'éducation.

74. En 2020, alors que les services mobiles à large bande ou de l'Internet étaient physiquement accessibles à 93 % de la population mondiale, seuls 53,6 % des habitants utilisaient Internet, d'où environ 3,6 milliards de personnes privées d'accès.

75. Le fait de promouvoir l'accès à la technologie n'est pas forcément synonyme de réduction des inégalités. À moins qu'elle ne s'accompagne de l'adoption de politiques et de structures de gouvernance inclusives, la prolifération du numérique peut, au contraire, les encourager, comme le montre le fossé existant entre les zones rurales et les zones urbaines au sein des pays même. Cette situation peut contribuer à limiter la mobilité sociale et favoriser un développement inégal, affectant ainsi de nombreux groupes vulnérables et marginalisés, tels que celui des jeunes.

76. En outre, les personnes ne disposant pas d'un accès constant et fiable à Internet ou à d'autres technologies voient leurs chances de profiter d'un développement social inclusif considérablement réduites. La fracture numérique reflète et amplifie les inégalités sociales, culturelles et économiques existantes, en particulier pour les groupes traditionnellement marginalisés, notamment les jeunes femmes, les jeunes autochtones et les jeunes vivant dans des zones à faible revenu.

77. Alors que s'ouvre la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, la technologie numérique sera un pilier essentiel de l'effort consenti pour accélérer la réalisation des objectifs relatifs à la jeunesse, en particulier dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Afin de réduire véritablement la fracture numérique et de ne laisser personne de côté dans les efforts de relèvement après la COVID-19, des approches innovantes devront être adoptées en matière de technologie et d'utilisation et de gouvernance de celle-ci.

78. Afin de reconstruire en mieux, il sera essentiel de tenir compte des nouvelles technologies et des efforts de mise en œuvre des objectifs de développement durable au moment de l'élaboration de nouvelles politiques. Dans son rapport intitulé « Plan d'action de coopération numérique : application des recommandations du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique » (A/74/821), le Secrétaire général a mis l'accent sur la nécessité de construire une économie et une société numériques inclusives, et d'utiliser les nouvelles technologies pour accélérer le progrès vers la réalisation des objectifs. L'une des principales recommandations formulées par le Groupe de haut niveau porte sur les biens numériques publics, à savoir les logiciels

libres, les données ouvertes, les modèles d'intelligence artificielle à source ouverte, les standards ouverts et les contenus libres qui respectent les lois sur la protection de la vie privée et autres lois, standards et meilleures pratiques nationaux et internationaux et qui ne sont pas source de préjudice (ibid., note de bas de page 18). Comme les biens publics classiques, les biens publics numériques sont mis à la disposition de tous les membres de la société, y compris les jeunes, et ce, quelle que soit leur situation socioéconomique. Ils représentent une possibilité de transformer la protection sociale et de réduire les inégalités, en ce qu'ils favorisent les services publics numériques et les entreprises sociales et donnent aux jeunes les moyens de participer à l'élaboration des politiques. Leur utilisation efficace fait avancer le monde sur la voie d'un nouveau contrat social, notamment en permettant un meilleur accès des jeunes au numérique.

2. Mesures prises par des États Membres

79. Les États membres ont chacun adopté des approches en matière de planification, de mise en œuvre et de participation qui leur sont propres.

80. L'Azerbaïdjan dispose d'une stratégie de développement de la jeunesse, dans laquelle l'accent est notamment mis sur l'accès à la technologie grâce à la promotion des compétences numériques, y compris pour les personnes ayant des besoins spécifiques. L'utilisation de la technologie comme moyen de protection des jeunes contre la propagande extrémiste et discriminatoire y est également mise en avant. Le pays a par ailleurs développé un programme public portant sur le renforcement de l'infrastructure informatique.

81. En 2018, l'Équateur a rejoint le Partenariat pour le gouvernement ouvert, qui vise à mettre à profit les nouvelles technologies pour améliorer la gouvernance. Il a en outre lancé un plan destiné à promouvoir l'accès de tous à Internet, y compris les populations n'ayant qu'un accès restreint aux services de base, et, partant, à réduire la fracture numérique.

82. Au Guatemala, le manque de connaissances scientifiques et technologiques fait partie des questions abordées dans la politique nationale relative à la jeunesse. Le Gouvernement promeut la science et la technologie en tant que composantes fondamentales du développement national, notamment en les reconnaissant comme des moyens d'expression culturelle et de participation, ainsi qu'en soulignant leur utilité dans les secteurs du sport, de l'éducation, de la santé, de l'économie et du travail.

83. Le Mexique, en collaboration avec diverses parties prenantes, a lancé un « laboratoire de compétences numériques », qui vise à favoriser l'acquisition des compétences requises sur le marché du travail et à améliorer l'accès à la technologie et son utilisation.

84. Au Pérou, la stratégie « J'apprends à la maison », appliquée en collaboration avec des entreprises de télécommunications, vise à soutenir l'éducation grâce à des plateformes interactives multiples, telles que la radio, la télévision et Internet, en mettant l'accent sur les populations vulnérables.

85. En Roumanie, une stratégie de numérisation du système éducatif a été adoptée en vue de mettre en place un écosystème numérique performant pour favoriser l'éducation numérique inclusive, l'équité sociale et la résilience, tout en insistant sur l'innovation, la durabilité, l'apprentissage tout au long de la vie et l'accessibilité.

86. La Slovénie a mis en place un conseil stratégique de transition numérique, dont les activités – auxquelles les jeunes sont appelés à participer – se concentrent sur les méthodes de travail numérique pour la jeunesse et l'adhésion de cette dernière à la

technologie. Le Conseil national de la jeunesse est lui aussi passé au numérique et produit des publications visant le développement de processus d'apprentissage en ligne efficaces.

87. La Thaïlande soutient la mobilisation de la jeunesse par l'intermédiaire de plateformes en ligne. Afin d'éliminer certaines des menaces inhérentes à l'informatique, le Département de l'enfance et de la jeunesse a élaboré un plan d'action pour la période 2020-2026, qui vise à prévenir et à atténuer les risques que les paris en ligne présentent pour les enfants et les jeunes, ainsi qu'à renforcer la responsabilité sociale en ce qui concerne les sports électroniques. Des supports didactiques destinés aux élèves du primaire ont en outre été publiés.

3. Mesures prises par des entités des Nations Unies

88. Les entités des Nations Unies s'attendent, entre autres, à faire un usage accru de la technologie pour mettre en œuvre leurs projets et en étendre la portée, ainsi qu'à lancer de nouveaux programmes comprenant un volet technologique ou à améliorer en ce sens ceux dont elles s'occupent déjà. Toutefois, les programmes portant directement sur l'amélioration de l'accès universel à la technologie ne sont pas nombreux.

89. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a collaboré avec l'Académie Folke Bernadotte, le FNUAP, le PNUD et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix pour lancer le manuel *Youth, Peace and Security: A Programming Handbook* (jeunesse, paix et sécurité : manuel de programmation), destiné à guider les acteurs de terrain et à renforcer les capacités, notamment en matière de technologie.

90. Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes a collaboré avec l'UNESCO, la Commission de l'Union africaine et le Conseil consultatif de la jeunesse africaine sur la réduction des risques de catastrophe pour développer une application mobile permettant de mieux appréhender la réduction des risques de catastrophe. Il s'attache en outre à faire participer les jeunes à des activités scientifiques régionales et mondiales et élabore des supports de connaissances, tels que son rapport technique intitulé *Hazard Definition & Classification Review* (examen de la définition des risques et de leur classification). On notera par ailleurs que le European Science and Technology Group compte deux jeunes scientifiques parmi les membres de son personnel.

91. Le PNUD et le Bureau de l'UNICEF pour la région des Caraïbes orientales ont reçu une subvention à l'innovation en vue du lancement d'un projet de ludification dans lequel des techniques habituellement utilisées pour éveiller l'intérêt des joueurs sont employées pour susciter une prise de conscience et encourager l'adoption de mesures concrètes et axées sur les résultats pour le climat.

92. En partenariat avec l'UNESCO, l'UNICEF et l'OMS, le FNUAP a développé un cadre interorganisations visant à promouvoir la santé des jeunes au moyen d'interventions en santé numérique. Pensé avec et pour les jeunes, celui-ci fournit des conseils sur la recherche, le développement et la mise en œuvre efficaces de solutions numériques aux problèmes de santé.

93. La FAO et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ont organisé conjointement une séance de discussion sur la façon dont les jeunes pouvaient bénéficier de l'innovation technologique et du passage au numérique dans le secteur de l'agrobusiness.

94. Le Bureau des affaires de désarmement, le Cybersecurity Tech Accord et le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse se sont associés pour

encourager un travail de réflexion innovant sur la création d'un cyberspace qui soit ouvert, sûr, stable et accessible à tous. Le Bureau des affaires de désarmement a en outre organisé une manifestation au sujet de l'effet de la COVID-19 sur la technologie et l'espace numérique, en partenariat avec le grand groupe des enfants et des jeunes, le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour les préparatifs de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies.

95. À l'approche du débat thématique de haut niveau sur la coopération et la connectivité numériques, organisé le 27 avril 2021, le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour les préparatifs de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies, le grand groupe des enfants et des jeunes et le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse ont lancé la Youth Media Expression Campaign (campagne destinée à donner la parole aux jeunes).

96. L'Union internationale des télécommunications (UIT) s'efforce tout particulièrement de réduire la fracture numérique chez les jeunes et se sert de la technologie pour réaliser les objectifs de développement durable. Avec son initiative Youth4Cyber, elle cherche à donner à un réseau mondial d'étudiants les moyens de créer une communauté de professionnels passionnés de cybersécurité et à fournir des orientations sur les carrières appartenant au domaine de la technologie. Dans le cadre de son partenariat avec le grand groupe des enfants et des jeunes, elle s'attache en outre à échanger avec les jeunes au sujet d'innovations percutantes.

97. Le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés soutient l'inclusion des jeunes et leur accès à la technologie, qu'elle juge essentiels à leur intégration dans les communautés ainsi qu'à leur accès à l'éducation, en particulier dans le contexte de la COVID-19.

98. Dans sa nouvelle stratégie pour l'innovation, l'UNICEF s'appuie sur une approche de gestion de portefeuille pour sélectionner des innovations prometteuses susceptibles d'être déployées à grande échelle et contribuer à leur financement. Neuf portefeuilles thématiques, portant notamment sur les changements climatiques et la santé mentale, ont été créés.

99. Le FNUAP surveille et combat la traite et l'exploitation sexuelle en ligne, en particulier s'agissant des jeunes femmes et des filles, et s'attelle à créer des espaces numériques sûrs permettant aux jeunes de collaborer et de faire face aux effets de la pandémie, tout en leur offrant un accès à des services de santé mentale et de soutien psychosocial.

100. Le PNUD, en collaboration avec le secteur privé, a renforcé l'efficacité de ses travaux grâce à la technologie et à des activités de mentorat.

101. La FAO a élaboré un plan d'action en faveur des jeunes ruraux ainsi qu'un cadre stratégique pour la période 2022-2031. Tous deux mettent l'accent sur l'accès à la technologie, à l'innovation et aux données, en particulier pour la jeunesse rurale. L'Organisation se sert de l'outil Open Tenure et de méthodes participatives pour donner aux jeunes les moyens de prendre efficacement part à ses activités et de vérifier, délimiter et protéger leurs droits fonciers coutumiers.

102. Les initiatives mondiales et régionales entreprises par l'ONUDC consistent notamment à travailler avec les jeunes à l'élaboration de solutions relatives à la lutte contre la corruption reposant sur la technologie de la chaîne de blocs, à promouvoir des solutions informatiques pour les questions d'état de droit, à nouer des partenariats avec les gouvernements et la société civile pour stimuler les capacités des jeunes en matière de technologie numérique, à prévenir la cybercriminalité, à faire usage de la

technologie pour lutter contre la violence, le cyberharcèlement et l'exploitation sexuelle en ligne et à promouvoir les droits numériques.

103. Le bureau régional pour le Pacifique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a indiqué que les jeunes de la région étaient particulièrement touchés par la fracture numérique et qu'il fallait trouver de nouveaux moyens de la combler, celle-ci empêchant les jeunes marginalisés de se mobiliser avec efficacité.

104. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a publié un document intitulé *Educación, Juventud y Trabajo: Habilidades y Competencias Necesarias en un Contexto Cambiante* (éducation, jeunesse et emploi : aptitudes et compétences nécessaires dans un monde en évolution), dans lequel elle se penche sur les risques que présente l'automatisation du travail dans la région ibéro-américaine et les compétences requises en matière d'éducation et de formation des jeunes. Elle a également publié un rapport intitulé *Childhood and Adolescence in the Digital Age: A Comparative Report of the Kids Online Surveys in Brazil, Chile, Costa Rica and Uruguay* (enfance et adolescence à l'ère du numérique : rapport comparatif sur les enquêtes réalisées par Kids Online au Brésil, au Chili, au Costa Rica et en Uruguay), au sujet duquel un webinaire a été organisé.

105. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a collaboré avec divers partenaires pour développer Earth School, une plate forme en ligne visant à dispenser des leçons axées sur la nature. Il coopère par ailleurs avec l'industrie du jeu vidéo, par l'intermédiaire de l'alliance Playing for the Planet, afin de réduire les émissions de carbone et met à profit l'influence et la créativité de ce secteur pour répondre aux problèmes environnementaux urgents.

106. La Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) s'emploie à renforcer les capacités des jeunes pour ce qui est des technologies ayant trait à ses fonctions et cherche à recevoir des contributions quant à son objectif stratégique. Elle attache par ailleurs beaucoup d'importance à la participation des jeunes à sa conférence « Sciences et techniques ».

107. Le Bureau des affaires spatiales met les jeunes à contribution pour soutenir le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, grâce à des actions de sensibilisation et de promotion du partage d'idées. Il s'efforce aussi de créer des conditions propices à la lutte contre les changements climatiques, dans le cadre de rassemblements numériques mondiaux axés sur l'accès à la technologie et aux données spatiales.

108. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, en collaboration avec des partenaires régionaux, a organisé une manifestation consacrée à la technologie verte, durant laquelle une exposition interactive présentant des exemples d'efforts menés par des jeunes sur cette question et traitant du transfert de ce type de technologie a notamment été présentée.

109. L'UNESCO s'efforce de lutter contre le chômage élevé des jeunes en améliorant leur connaissance du numérique et leurs compétences en la matière, notamment grâce à des cours en ligne ouverts à toutes et à tous. Elle met également en œuvre des solutions d'enseignement à distance à faible coût reposant sur l'utilisation de la radio à l'intention des communautés rurales.

110. Avec l'aide de partenaires, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a développé une application mobile destinée à informer les migrants, y compris les jeunes, sur des voies de migration sûres, régulières et dignes. Par ailleurs, son portail numérique – qu'utilisent diverses parties prenantes, notamment des jeunes des pays d'origine et de destination des migrants – facilite le transfert de compétences et de connaissances.

C. Changement climatique et perte de biodiversité¹⁰

1. Aperçu général

111. Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), les quatre dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées. La température mondiale moyenne est supérieure d'au moins 1°C aux niveaux préindustriels et se rapproche de ce que les scientifiques considèrent comme un « risque inacceptable ». Dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques, des appels ont été lancés pour contenir l'élévation de la température moyenne de la planète « nettement en dessous » de 2°C et pour poursuivre l'action menée pour la limiter à seulement 1,5 °C. Toutefois, si les émissions mondiales ne ralentissent pas, cette augmentation pourrait dépasser 3°C d'ici à 2100, ce qui causerait de nouveaux dommages irréversibles aux écosystèmes. Et pourtant, l'activité humaine reste à l'origine d'un niveau record de production d'émissions de gaz à effet de serre, qui ne donne aucun signe de ralentissement. Dans son résumé des dix ans de rapports sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, le PNUE a constaté que la société continuait d'agir comme si de rien n'était.

112. La crise environnementale s'accompagne de risques systémiques croissants, dont les effets en cascade se font sentir à large échelle sur les pays et les économies. Ainsi, perte de biodiversité, risques naturels et catastrophes sont directement liés. Les catastrophes causent de très lourds dommages à l'environnement, dont la dégradation ne fait qu'amplifier les conséquences des désastres suivants. Aucun coin du globe n'est à l'abri des effets dévastateurs de la dégradation systémique de l'environnement. Nous assistons, dans le monde, à une aggravation des catastrophes naturelles, des phénomènes météorologiques extrêmes, de l'insécurité alimentaire et hydrique, des perturbations économiques, des conflits et du terrorisme. Prétendre que tout va bien ne résoudra rien. Pour se préparer à ces risques, il est nécessaire d'investir dans le renforcement de la résilience.

113. L'année 2021 marque un tournant pour l'environnement. C'est en effet cette année que se tiendront la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les données scientifiques indiquent clairement que les objectifs relatifs au climat et à la biodiversité ne sont pas près d'être atteints dans le monde, mais aussi qu'il n'est pas trop tard pour inverser la tendance. Pour ce faire, il faudra opérer des

¹⁰ Les informations présentées ci-après proviennent des sources suivantes : Organisation météorologique mondiale, « État du climat mondial 2015-2019 : le changement climatique s'accélère », 22 septembre 2019, disponible à l'adresse <https://public.wmo.int/fr/medias/communiqués-de-presse/état-du-climat-mondial-2015-2019-le-changement-climatique-s'accélère> ; PNUE, *Rapport 2019 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions* (Nairobi, 2019) ; Nations Unies, « La crise climatique - Nous pouvons gagner la course », 2019, disponible à l'adresse <https://www.un.org/fr/un75/climate-crisis-race-we-can-win> ; Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Rapport du réseau des économistes des Nations Unies à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies : Modeler les tendances de notre époque », septembre 2020, disponible (en anglais seulement) à l'adresse www.un.org/development/desa/publications/report-of-the-un-economist-network-for-the-un-75th-anniversary-shaping-the-trends-of-our-time.html ; Rajendra K. Pachauri et al., dir., *Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse – Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* (Genève, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2014) ; PNUD, « Consideration for integrating nature-based solutions in nationally determined contributions : illustrating the potential through REDD+ », 2021, disponible (en anglais seulement) à l'adresse www.undp.org/publications/consideration-integrating-nature-based-solutions-nationally-determined-contributions.

transformations fondamentales dans tous les aspects de la société – allant de la façon dont nous cultivons les aliments et utilisons les terres à celle dont les marchandises sont transportées et dont les économies sont alimentées.

114. Les solutions fondées sur la nature nous permettent de « respirer » en attendant de mener à bien des changements fondamentaux. Il est toujours possible de s'aider des écosystèmes pour prévenir, atténuer ou affaiblir les risques naturels et les effets des changements climatiques. Ces solutions permettent au monde de réduire les risques tout en fournissant des services écosystémiques vitaux.

115. La mobilisation et la participation des jeunes sont des composantes essentielles des efforts déployés sur la scène mondiale pour lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité. En effet, ceux-ci orientent les débats, poussent les gouvernements à agir et permettent aux autres parties prenantes d'intervenir plus rapidement et avec plus d'ambition. Il est crucial que les gouvernements, les entreprises, la société civile, les jeunes et les universités collaborent en vue de bâtir un avenir se caractérisant par moins de souffrance, un plus grand respect pour la justice et un renouveau de l'harmonie entre l'être humain et la planète.

116. Ces dernières années, un nombre toujours plus élevé de jeunes du monde entier se sont ralliés à la cause de l'environnement, notamment par l'intermédiaire de nouveaux mécanismes. Pour amplifier cette action et en accroître l'efficacité, il est important de renforcer la cohérence des efforts intragénérationnels et intergénérationnels déployés et de mieux les coordonner, ainsi que de veiller à ce que les entités du système des Nations Unies fassent front commun sur les questions de la jeunesse, de l'action environnementale et du renforcement de la résilience, notamment en s'appuyant sur les mécanismes existants.

2. Mesures prises par des États Membres

117. En Azerbaïdjan, la promotion d'un environnement propre et d'une croissance verte fait partie des priorités nationales de développement socioéconomique. Le projet des « Jeunes ambassadeurs pour les objectifs de développement durable » vise à lutter contre les changements climatiques, ainsi qu'à accroître les connaissances et les compétences des jeunes en matière d'environnement et de sa protection.

118. L'Équateur a adopté un plan national d'adaptation aux changements climatiques pour renforcer les capacités des jeunes. D'autres programmes sont par ailleurs mis en œuvre pour encourager leur participation, à travers le pays tout entier, à la recherche de solutions d'atténuation de ces changements.

119. La Finlande dispose d'un programme national sur les activités et la politique en faveur de la jeunesse, qui vise à faire entendre la voix des jeunes dans le débat sur les changements climatiques. En 2022, son « baromètre des jeunes » aura pour thème « La résilience à l'ère de l'incertitude » et comprendra un volet consacré aux changements climatiques.

120. En Géorgie, le centre d'information et d'éducation à l'environnement mène diverses initiatives faisant directement ou indirectement appel à la jeunesse, telles que des projets d'éducation écologique, de sensibilisation des jeunes ruraux à l'environnement et de renforcement des dispositifs d'alerte rapide multirisque.

121. Au Guatemala, le Conseil national de la jeunesse travaille avec les ministères concernés sur une initiative de reboisement.

122. Le Honduras a mis en place des espaces de dialogue pour se tenir au fait de ce qu'opinent les jeunes de l'action climatique nationale et renforcer les échanges entre décideurs nationaux et représentants de groupes de jeunes.

123. La Hongrie a adopté une stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques pour la période 2019-2030 ainsi qu'une stratégie nationale pour la jeunesse, dans laquelle elle souligne l'importance de la participation des jeunes à ce combat et fait la part belle à la sensibilisation et à l'éducation.

124. En Italie, le ministère responsable de la transition écologique a fait participer des jeunes à la révision d'une stratégie nationale pour un développement durable.

125. Au Mexique, l'Institut national pour la jeunesse a lancé des projets de mobilisation environnementale visant à promouvoir des solutions climatiques nationales collaboratives. Le Ministère des affaires étrangères et d'autres partenaires ont par ailleurs mené des consultations sur la biodiversité auprès de jeunes du pays tout entier. Dans le cadre de l'Alliance du Pacifique, de jeunes Mexicains participent à des programmes de volontariat axés sur le développement environnemental régional.

126. Au Pérou, le renforcement des capacités des jeunes et leur participation à la gestion de l'environnement sont encouragés dans le cadre d'une politique nationale en faveur de la jeunesse. Un groupe de promotion de la jeunesse y œuvre en outre à accroître la participation décentralisée des jeunes aux activités de contrôle du respect des politiques relatives aux changements climatiques, et encourage les jeunes à faire des suggestions.

127. En Roumanie, un programme des délégués de la jeunesse a été mis en place et est administré par le Ministère de la jeunesse et des sports, tandis que le Ministère des affaires étrangères encourage les initiatives d'éducation en vue du développement durable.

128. À Singapour, le Gouvernement fait participer les jeunes à ses actions de sensibilisation aux changements climatiques, de promotion de pratiques durables et de mobilisation de partenaires communautaires concernés par l'éducation à l'environnement. L'un de ses principaux projets porte sur le volontariat, par l'intermédiaire du Youth Corps Singapore. Les écoles, les communautés et les familles sont également mises à contribution afin d'instaurer une culture de la durabilité, dans le cadre de programmes de gestion de l'environnement.

129. En Slovénie, le Conseil national de la jeunesse a organisé des ateliers et collabore actuellement avec des organisations de jeunes pour mettre les changements climatiques en lumière et promouvoir l'adoption de politiques et lois environnementales, dans le cadre d'un dialogue avec les décideurs politiques.

130. La Thaïlande collabore avec les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est pour mettre en œuvre la déclaration de l'ASEAN relative à l'adoption de la journée des jeunes de l'ASEAN pour l'action climatique et la résilience aux catastrophes.

3. Mesures prises par des entités des Nations Unies

131. Les entités des Nations Unies ont accru l'attention qu'elles portent aux changements climatiques et à l'appauvrissement de la biodiversité. Dans ce contexte, elles s'attellent entre autres à aider les jeunes à mieux comprendre ces deux phénomènes et mettent en œuvre des programmes collaboratifs, tout en encourageant la participation directe des jeunes dans les actions menées sur ces fronts par l'Organisation.

132. Le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et d'autres partenaires ont soutenu le Sommet de la jeunesse sur l'action pour le climat organisé pendant le Sommet de 2019 sur l'action climatique. En outre, l'Italie, le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire

général pour la jeunesse et la Banque mondiale ont coordonné une série de dialogues sur le climat avec les jeunes. La Global Coalition on Youth, Peace and Security a quant à elle récemment lancé des discussions sur l'action climatique.

133. Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, la FAO, le grand groupe des enfants et des jeunes, le PNUD et le PNUE collaborent avec des jeunes dans le cadre de la campagne « Pour la nature ».

134. Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes mise sur la jeunesse pour faire face aux risques de catastrophes et aux changements climatiques, dans le cadre, notamment, d'initiatives de renforcement des capacités, d'éducation, de développement du leadership et d'élargissement des espaces réservés aux jeunes au niveau régional et mondial.

135. L'UNICEF encourage toujours plus les jeunes à prendre la parole sur les questions ayant trait à l'environnement et aux changements climatiques, grâce à des plateformes numériques, des boîtes à outils, des activités de renforcement des capacités et des partenariats.

136. Le FNUAP a créé un groupe de travail conjoint sur la jeunesse et les changements climatiques afin de faciliter la participation des jeunes aux discussions ayant trait à des sujets tels que ceux des changements climatiques et de la santé sexuelle et reproductive. Il a en outre créé le Climate Hack Lab pour réfléchir aux façons dont l'innovation pouvait être mise à profit pour accélérer la réalisation de l'objectif d'adaptation à ces changements.

137. Le PNUD contribue à l'élaboration d'un plan de mobilisation des jeunes, dans le cadre du Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national, afin d'accroître son action sur les changements climatiques, avec et pour les jeunes. Il s'investit par ailleurs dans des initiatives nationales de renforcement des capacités des jeunes.

138. S'appuyant sur divers partenariats, la FAO mobilise la jeunesse, en particulier les jeunes autochtones, dans la lutte menée contre les changements climatiques aux niveaux national, régional et mondial. Dans ce contexte, elle s'attache notamment à renforcer les capacités des jeunes et leur engagement, ainsi qu'à établir des connexions avec d'autres sujets thématiques.

139. L'UIT met les jeunes à contribution sur la question des déchets d'équipements électriques et électroniques, dans le cadre d'une initiative mondiale d'échange multipartite comprenant un concours de dessin d'icône.

140. Dans le cadre du programme administré par le Bureau de lutte contre le terrorisme portant sur leur participation et leur autonomisation, les jeunes sont encouragés à influencer sur les politiques relatives à l'extrémisme violent. Les résultats obtenus lors des consultations menées font apparaître les aspects des changements climatiques auxquels les jeunes accordent le plus d'importance.

141. Le bureau régional pour le Pacifique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme collabore avec divers partenaires en vue de coordonner les activités de renforcement des capacités des jeunes, notamment pour ce qui est d'envisager les questions des changements climatiques et des migrations dues au climat sous l'angle des droits humains.

142. Les efforts déployés par le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse consistent notamment à fournir des espaces en ligne sûrs permettant aux jeunes de partager leurs histoires, de présenter des initiatives sur le climat et d'accéder à des ressources, ainsi qu'à appuyer le Groupe consultatif de la jeunesse sur les

changements climatiques et à jouer les intermédiaires entre les jeunes et le (la) Vice-Secrétaire général(e).

143. On compte parmi les initiatives lancées par le PNUE le *GEO-6 pour les jeunes*, publication interactive écrite par des jeunes et pour les jeunes afin de rendre accessibles à un public de leur âge des informations scientifiques de haut niveau sur l'environnement, et le *Little Book of Green Nudges: 40 Nudges to Spark Sustainable Behaviour on Campus* (petit livre d'encouragement pour une mise au vert : 40 façons de promouvoir l'adoption de comportements durables sur le campus), publication contenant des exemples de changements de comportement à encourager pour favoriser la durabilité.

144. Les activités de renforcement des capacités des jeunes mises en œuvre par l'OTICE sont axées sur son Système de surveillance international, qui permet d'accéder à des données utiles à la recherche sur les changements climatiques et à l'émission d'avertissements en cas de phénomènes météorologiques extrêmes.

145. Le Bureau des affaires spatiales et ses partenaires ont lancé des initiatives visant à permettre à des étudiants et de jeunes professionnels de présenter de nouvelles façons de combattre et d'atténuer les changements climatiques.

146. La création du Réseau UNESCO de jeunes pour l'action en faveur du climat a donné une nouvelle dimension au travail de longue haleine et théoriquement diversifié que réalise l'Organisation sur la question des changements climatiques. Dans le cadre du Programme sur l'Homme et la biosphère, des jeunes vivant ou travaillant dans des réserves de biosphère sont par ailleurs sollicités pour diverses activités relatives à la biodiversité.

147. En 2021, le Dialogue international sur la migration avait pour thème « Accélération de l'action intégrée en matière de développement durable : migration, environnement et changements climatiques ». À cette occasion, divers jeunes intervenants ont eu l'occasion de partager leur point de vue.

IV. Initiatives prises par des organismes des Nations Unies aux niveaux international, régional et national

A. Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse¹¹

148. Élaboré à partir d'informations provenant de 33 entités des Nations Unies et de 130 équipes de pays des Nations Unies, le document *Youth2030: A Global Progress Report* (Jeunesse 2030 : rapport d'activité mondial) fait le point sur les résultats obtenus dans le cadre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse.

149. Outil de coordination mondiale, la Stratégie comprend un comité directeur de haut niveau, un groupe de travail conjoint et un secrétariat.

150. Dans le rapport, les éléments suivants sont mis en évidence :

- a) Mesures adoptées par les Nations Unies pour répondre aux besoins des jeunes pendant la pandémie de COVID-19 ;
- b) Intensification de la dynamique générée dans le système des Nations Unies par les questions de la jeunesse et des objectifs de développement durable, à tous les niveaux ;

¹¹ Les informations présentées ci-après proviennent de la source suivante : *Youth 2030: A Global Progress Report* (publication des Nations Unies, 2021, non disponible en français).

c) Prise en compte des mesures de réforme de l'Organisation dans les programmes pour la jeunesse des équipes de pays des Nations Unies nouvelle génération, notamment en matière de planification, de mise en œuvre et de coordination conjointes ;

d) Suivi efficace des résultats obtenus et des ressources consacrées à la jeunesse, et transparence des rapports sur la jeunesse dans le système des Nations Unies ;

e) Nécessité d'accorder une attention particulière à deux domaines fondamentaux de la Stratégie, à savoir les programmes de stage et la gestion des jeunes talents ;

f) Évaluation de la manière dont le système des Nations Unies travaille avec et pour les jeunes dans toutes ses entités et équipes de pays.

151. La stratégie est mise en œuvre de manière accélérée dans les pays suivants : Bangladesh, Costa Rica, Éthiopie, Ghana, Jordanie, Maroc, Niger, Sierra Leone, Ouganda et Ouzbékistan. Cette démarche permet de modéliser à moindre échelle l'action conjointe du système des Nations Unies sur la jeunesse, de tester les nouveaux supports de connaissances avant leur lancement sur la scène mondiale, de soutenir la recherche et l'innovation de pointe et de repérer les partenariats stratégiques les plus à même de conduire à l'obtention de résultats et de ressources.

152. Une attention particulière est notamment accordée à la nécessité de donner un nouveau cap au développement de la jeunesse afin d'atteindre les objectifs de développement durable, de renforcer les efforts de relèvement après la pandémie et d'assurer la cohérence des actions entreprises par les équipes de pays des Nations Unies pour et avec les jeunes.

B. Forum de la jeunesse du Conseil économique et social

153. Chaque année, le forum de la jeunesse du Conseil économique et social, organisé à l'initiative de la présidence du Conseil, rassemble des jeunes du monde entier, à qui il donne l'occasion de faire avancer les débats en proposant collectivement des idées, des solutions et des innovations.

154. L'année 2021 a marqué le dixième anniversaire du forum, qui avait pour thème « Une décennie d'action : assurer une reprise résiliente ». À cette occasion, les participants se sont tout particulièrement penchés sur les objectifs intéressant le forum politique de haut niveau pour le développement durable – à savoir les objectifs 1 (élimination de la pauvreté), 2 (élimination de la faim), 3 (bonne santé et bien-être), 8 (travail décent et croissance économique), 10 (réduction des inégalités), 12 (consommation et production durables), 13 (action climatique), 16 (sociétés pacifiques, justes et inclusives) et 17 (partenariat) – dont les ambitions portent sur l'humanité, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats.

155. En plus de se tenir de façon virtuelle, le forum de 2021 a fait l'objet de diverses améliorations visant à le rendre encore plus ouvert, accessible et inclusif. Des organisations de jeunes et des représentants des gouvernements se sont par exemple joints aux réunions préparatoires régionales. On a par ailleurs veillé à ce que les inscriptions soient ouvertes à tous et à ce que les jeunes se voient confier un rôle organisationnel accru, tandis que des partenaires de plus vastes horizons ont été invités à participer.

C. Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes

156. Le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes facilite la coopération des organismes des Nations Unies dont les efforts portent sur cette question. Il rassemble actuellement 56 entités et fonctionne selon un système de coprésidence bien défini qui y garantit la représentation des jeunes, par l'intermédiaire du Groupe de la jeunesse. Le Réseau renforce la cohérence et l'efficacité des activités en repérant les priorités communes aux entités concernées, en encourageant le partage de bonnes pratiques et en veillant à la complémentarité des mesures prises dans les différents domaines d'action de l'Organisation : paix et sécurité, développement durable, droits humains et action humanitaire. Ainsi, il facilite la planification conjointe, l'élaboration de supports de connaissance, la fourniture de conseils et le renforcement des capacités à l'échelle du système. Il est par ailleurs à l'origine d'initiatives thématiques interinstitutions et organise des ateliers dans des domaines d'intérêt précis.

157. En 2021, 11 ans après sa création, le Réseau s'est livré à un exercice d'évaluation et de modernisation afin de rester adapté à sa finalité et de mieux œuvrer, dans l'esprit d'unité de l'Organisation, avec et pour les jeunes.

158. Prenant la succession de l'ONU DC à la coprésidence tournante, l'UIT a organisé, avec le Département des affaires économiques et sociales (coprésidence permanente) et le Groupe de la jeunesse, la réunion annuelle de 2021 du Réseau, qui s'est tenue à distance.

D. *World Youth Report*¹²

159. Le *World Youth Report 2020* (rapport mondial de 2020 sur la jeunesse), publication préparée par le Département des affaires économiques et sociales, permet de mieux comprendre en quoi l'entrepreneuriat social des jeunes est susceptible de contribuer à leur développement ainsi que d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Le Département y présente une synthèse des discussions en cours sur l'entrepreneuriat social et y évalue les défis à relever. Il y analyse également les retombées de ce secteur sur l'emploi des jeunes et s'y attarde sur le rôle joué par les technologies de pointe et les biens publics numériques pour ce qui est d'accroître la contribution apportée par ce type d'entrepreneuriat au développement durable tout au long du cycle de développement d'un pays. Enfin, il y fait des propositions de mesures pouvant être prises pour promouvoir un écosystème national qui soit favorable à l'entrepreneuriat social des jeunes, souple et durable.

E. Journée internationale de la jeunesse

160. En 2020, la Journée internationale de la jeunesse, qui avait pour thème « Agir dans le monde : l'engagement des jeunes », a été célébrée sous les auspices du Département des affaires économiques et sociales et de l'ONU DC. Elle a été l'occasion de faire entendre la voix des jeunes et de mettre en lumière leurs actions et initiatives, ainsi que leur attachement à participer de façon utile, universelle et équitable aux discussions sur les enjeux mondiaux.

¹² Les informations présentées ci-après proviennent de la source suivante : *World Youth Report: Youth, Social Entrepreneurship and the 2030 Agenda* (publication des Nations Unies, 2020, non disponible en français).

161. En 2021, la Journée internationale de la jeunesse a été organisée par le Département des affaires économiques et sociales, la FAO et le grand groupe des enfants et des jeunes, sur le thème « Transformer les systèmes alimentaires : les innovations des jeunes pour la santé humaine et celle de notre planète », entretenant ainsi la dynamique engagée à l'approche du Sommet sur les systèmes alimentaires.

F. Autres actions menées par des entités des Nations Unies

162. Le programme des délégués de la jeunesse du Département des affaires économiques et sociales demeure crucial pour permettre aux jeunes de participer aux mécanismes de l'ONU en se joignant officiellement à leurs délégations nationales lors des réunions intergouvernementales. En tout, 67 délégués de la jeunesse venus de 32 États Membres et 1 délégué envoyé par un Observateur permanent ont participé à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale ; ils étaient 66 délégués, venus de 39 pays, à avoir pris part à sa soixante-quatorzième session.

163. Afin de préserver la pertinence de l'ONU et de veiller à ce qu'elle reste adaptée à sa finalité et tournée vers l'avenir, il est essentiel de repérer et de traiter les questions nouvelles ou émergentes. Dans le cadre d'une initiative sur les questions émergentes en matière de politiques relatives à la jeunesse, coordonnée par le Département des affaires économiques et sociales, des groupes de jeunes sont ainsi appelés à contribuer à la détection des questions émergentes et à l'élaboration de supports de connaissance destinés à orienter la prise de décisions grâce à la proposition d'idées et de solutions. En 2021, les travaux de cette initiative ont porté sur la santé mentale, les changements climatiques, l'accès universel à la technologie, l'équité de genre et le rétablissement de la confiance dans le multilatéralisme.

V. Conclusions et recommandations

164. Dans le présent rapport, l'accent est mis sur les progrès et les défis qu'entraînent les systèmes multilatéraux pour les jeunes, et plus spécifiquement sur les questions de la santé mentale, des changements climatiques, de la biodiversité et de l'accès universel à la technologie, autant de sujets particulièrement pertinents pour ce groupe de la population et qui revêtent une importance croissante pour l'Organisation des Nations Unies.

165. Afin de rétablir la confiance dans le multilatéralisme sur les questions ayant trait à la jeunesse, il importe de redoubler d'efforts et d'adopter des mesures sincères et pragmatiques pour réunir les conditions nécessaires à une véritable unité d'action de l'Organisation, avec et pour les jeunes.

166. Ces mesures, qui agiront sur les impressions de fragmentation, d'impasse, d'indifférence et de manque de responsabilité et de diversité se dégageant de l'Organisation, contribueront à la faire gagner en efficacité et en légitimité.

167. Sur la base des informations reçues et de l'analyse effectuée, il est recommandé ce qui suit :

a) Une approche faisant intervenir tous les acteurs de la société et du gouvernement devrait être adoptée afin de veiller à ce que les services de santé mentale profitent également aux jeunes, en particulier ceux qui sont marginalisés, vulnérables et stigmatisés, grâce, entre autres, à des investissements ciblés dans les efforts de relèvement après la COVID-19 ;

b) Les gouvernements et les autres parties prenantes devraient veiller, tant à leur niveau respectif que conjointement, à ce que les jeunes disposent d'un

accès sûr, significatif et ouvert aux technologies et aux biens publics numériques, qui soit utilisable par tous, handicapés ou non, et en particulier par ceux qui se trouvent du mauvais côté du fossé numérique ;

c) Les gouvernements, les entités des Nations Unies et les autres parties prenantes devraient envisager de mettre les jeunes à contribution dans des exercices conjoints de planification et de mise en œuvre d'activités relatives aux changements climatiques et à la biodiversité tournées vers l'avenir, dans le cadre d'efforts intragénérationnels et intergénérationnels.
